



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMBLES**

Séance du 24 septembre 2026

Régularisation des écritures de transfert dette SIEL à LFA

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 18 septembre 2026

Date de l'affichage : 18 septembre 2026

L'an **deux mil vingt-six** et le **vingt-quatre septembre**, le Conseil Municipal de la commune de Chambles dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous **la présidence de Monsieur JOUSSERAND Emilien, Maire**.

Présents : Mesdames et Messieurs BACCONIN Sylvain, BARBIER-SEGOUIN Anouk, BAROU Olivier, BELAMRI Lakhdar, BLANCHON Bérangère, CHAMI Martine, DECHANDON Jean-Francois, FAISANDIER Lydie, FUCHER-DEAN Marie-Laure, MALEYSSON Pauline, REY Sylvain, ROMEYER Séverine, TOURON Baptiste, VASSAL Patrick.

Formant la majorité des membres en exercice.

BLANCHON Bérangère a été désigné(e) comme **secrétaire de séance**.

Monsieur le Maire précise que le transfert de la compétence éclairage public pour la partie investissement a été actée par arrêté préfectoral du 24/04/2014.

Un procès-verbal de remise des biens et transfert de la dette due au SIEL a été signé entre la commune et Loire Forez Agglomération le 16/12/2016.

Les écritures traduisant cette convention n'ont jamais été enregistrées en comptabilité.

Suite à un état des lieux fait par la comptable du SGC de Montbrison, des régularisations doivent être effectuées tant sur la collectivité que sur Loire Forez Agglomération

Ces opérations d'ordre non budgétaire doivent être autorisées par délibération du Conseil municipal.

Constatation de la partie du capital restant dû d'emprunt au SIEL mis à la charge de LFA :

Prêt EP 5692 Eclairage des Hameaux Cessieux

Ecriture à comptabiliser

Débit 1021 Crédit 168758 pour 701,39€

Prêt EP 5588 Eclairage voirie

Ecriture à comptabiliser

Débit 1021 Crédit 168758 pour 3033,35€

Prêt EP 5030 b Eclairage voirie carrefour Biesse

Ecriture à comptabiliser

Débit 1021 Crédit 168758 pour 583,05€



Prêt E 0 Aménagement carrefour Biesse

Ecriture à comptabiliser

Débit 1021 Crédit 168758 pour 1234,44€

Prêt EP 7273 Eclairage aménagement mairie

Ecriture à comptabiliser

Débit 1021 Crédit 168758 pour 751,17 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le comptable public à passer les écritures de régularisation précisées ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié conforme au registre à Chambles, le 24 septembre 2026.

Le Maire
JOUSSERAND Emilien

Secrétaire de séance
BLANCHON Bérengère

